

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2017 B 02944
Numéro SIREN : 827 529 520
Nom ou dénomination : DTZ INVESTORS REIM

Ce dépôt a été enregistré le 02/10/2020 sous le numéro de dépôt 97757

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 23 SEPTEMBRE 2020**

L'an deux mille vingt
Le 23 septembre
A 14h30

La société DTZ Investors France, société par actions simplifiée au capital de 122.944 euros ayant son siège social 11-13 avenue de Friedland 75008 Paris, identifiée au répertoire Siren sous le numéro 423 250 257 et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris, représentée par son président Monsieur Alban Liss,

agissant en tant qu'associé unique (ci-après dénommée « l'Associé Unique »), de la société DTZ Investors REIM société par actions simplifiée au capital de 650.000 euros ayant son siège social 11-13 avenue de Friedland 75008 Paris, identifiée au répertoire SIREN sous le numéro 827 529 520 et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris (ci-après dénommée la « Société »),

a pris les décisions portant sur les points suivants :

- Constatation de la démission du directeur général
- Nomination d'un nouveau directeur général
- Pouvoirs pour formalités.

Le commissaire aux comptes a été dûment informé du projet des décisions de l'Associé Unique.

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique, connaissance prise de la démission de M. Charbel Abou Samra de ses fonctions de directeur général de la Société par lettre en date du 16 septembre 2020, prend acte de cette démission à effet du 1^{er} octobre 2020.

L'Associé Unique donne quitus à Monsieur Charbel Abou Samra de son mandat de directeur général.

DEUXIEME DECISION

En conséquence de la décision précédente, l'Associé Unique décide de nommer en remplacement en qualité de nouveau directeur général, à compter du 1^{er} octobre 2020 et ce, sans limitation de durée, Monsieur Gregory Flash, né le 19 avril 1979 à Suresnes (Hauts de Seine) demeurant 69, rue de la Paroisse 78000 Versailles, en qualité de directeur général de la Société et ce, sans limitation de durée.

Monsieur Grégory Flash déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées.

Il déclare, en outre, n'être frappé d'aucune sanction pénale, civile ou administrative de nature à lui interdire l'exercice desdites fonctions.

TROISIEME DECISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités légales consécutives aux décisions qui précèdent.

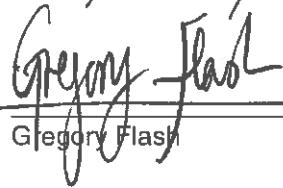
* *
*

Des décisions de l'Associé Unique ci-dessus, il a été dressé le présent procès-verbal pour être reporté sur le registre coté et paraphé.



L'Associé Unique
DTZ Investors France représentée par Alban Liss

Bon pour acceptation des fonctions de directeur général



Gregory Flash

(*) Faire précéder la signature de la mention manuscrite « *bon pour acceptation des fonctions de directeur général* »